

Ecopreneuriat : Un empowerment entrepreneurial au service du développement durable

Ecopreneurship: Entrepreneurial empowerment in the service of sustainable development

Sara EL Miri, (Doctorante en science de gestion)

*Laboratoire de recherche en Management, Information et Gouvernance (LARMIG)
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Ain Sebaâ, Casablanca
Université Hassan II, Casablanca, Maroc.*

Latifa HERR, (Enseignante chercheuse)

*Laboratoire de recherche en Management, Information et Gouvernance (LARMIG)
Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Ain Sebaâ, Casablanca
Université Hassan II, Casablanca, Maroc.*

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Ain Sebaâ, BP : 2634, route des chaux et ciments Beausite, Casablanca Université Hassan II, Casablanca, Maroc Code postal : 20254 Téléphone : 05.22.34.34.82
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude et ils sont responsables de tout plagiat dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	EL Miri, S., & HERR, L. (2023). Ecopreneuriat : Un empowerment entrepreneurial au service du développement durable. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 4(6-2), 752-766. https://doi.org/10.5281/zenodo.10445688
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: September 25, 2023

Accepted: December 29, 2023

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 4, Issue 6-2 (2023)

Ecopreneuriat : Un empowerment entrepreneurial au service du développement durable

Résumé

Ces dernières années marquent l'ère d'une libéralisation et d'une réglementation au niveau écologique avec l'émergence de nouveaux domaines d'activités, notamment celui du développement durable et de la responsabilité d'entreprise. L'ecopreneuriat est considéré comme un vivier important d'innovations et de richesses, il joue un rôle décisif en tant que moteurs du changement dans l'économie de marché (Schaper, 2002). Et représente une formidable machine de valorisation de connaissances et de transfert de technologies. « L'existence des Ecopreneurs résulte de changements dans les habitudes de comportement et les institutions sociales concernées par la protection de l'environnement » (Nguyen &Boberg, 2010, p.2). Cette recherche vise à étudier non seulement les aspects de l'empowerment de type écologique, mais aussi les motivations envers la création d'entreprises écologiquement responsable, tout en cherchant de savoir quelles sont les éléments qui différencie l'ED (Entrepreneuriat durable) de l'ecopreneur, en théorie et en pratique, et comment l'ecopreneuriat peut être au service du développement durable d'une façon ou d'une autre. La méthodologie choisie est de type qualitatif explorateur du terrain ; les résultats montrent que les deux approches (l'ecopreneuriat et l'entrepreneuriat durable) sont deux approches commerciales axées sur la responsabilité environnementale, mais ils ont des nuances importantes en termes d'aspects et de motivations. L'entrepreneuriat écologique se concentre principalement sur la réduction de l'impact environnemental à travers des produits et services spécifiques, tandis que l'entrepreneuriat durable englobe un spectre plus large en incluant des considérations économiques et sociales.

Mots clés : Ecopreneuriat- Entrepreneuriat durable- Empowerment entrepreneurial –développement durable.

Classification JEL : Q57

Type de l'article : article empirique

Abstract:

Recent years mark the era of liberalization and regulation at the ecological level with the emergence of new areas of activity, notably that of sustainable development and corporate responsibility. Ecopreneurship is considered an important source of innovation and wealth, it plays a decisive role as drivers of change in the market economy (Schaper, 2002). And represents a formidable machine for knowledge valorization and technology transfer. "The existence of Ecopreneurs results from changes in behavioral habits and social institutions concerned with environmental protection" (Nguyen & Boberg, 2010, p.2). This research aims to study not only the aspects of ecological empowerment, but also the motivations towards the creation of ecologically responsible businesses, while seeking to know what are the elements that differentiate the sustainable entrepreneur from the ecopreneur, in theory and in practice, and how ecopreneurship can serve sustainable development in one way or another. The methodology chosen is qualitative, exploring the field; The results show that both approaches (ecopreneurship and sustainable entrepreneurship) are two business approaches focused on environmental responsibility, but they have important nuances in terms of aspects and motivations. Green entrepreneurship primarily focuses on reducing environmental impact through specific products and services, while sustainable entrepreneurship encompasses a broader spectrum by including economic and social considerations.

Keywords : ecopreneurship-sustainable - entrepreneurship- entrepreneurial empowerment- sustainable development.

JEL classification : Q57

Paper type : Empirical research

Introduction

La prise de conscience grandissante de la nécessité de préserver notre environnement a conduit à une augmentation significative de l'innovation verte et du développement durable ces dernières années, et a donné lieu à des engagements d'Etat, dans la mise en place de ses politiques publiques, ses lois et ces engagements envers les citoyens et ses relations internationales. Les entreprises et les gouvernements ont reconnu l'importance de ces domaines pour assurer un avenir durable pour notre planète et ses habitants. Dans cet article, nous allons examiner l'innovation verte et le développement durable, leur impact sur l'environnement et la société, et les tendances émergentes dans ces domaines. Aujourd'hui de plus en plus d'entreprises sont créées dans le but, non pas de réaliser un profit, mais également de contribuer au « développement durable » de nos sociétés. Pour désigner ce phénomène, On parle : « d'écopreneuriat ». Une nouvelle conception de l'entreprise est donc en train d'émerger. Certains créateurs d'entreprises ont désormais comme finalité l'intégrité écologique de la planète et le progrès social véritable à l'échelle globale (Gibbs, 2009). Le profit n'est plus un objectif, mais un moyen d'atteindre ce but. A un niveau plus macro, la volonté de ces « écopreneurs » (ou 'ecological entrepreneurs') est de réinventer les façons de faire du secteur dans lequel ils agissent. La prise en compte de la rareté des ressources naturelles, la limitation des déchets des rejets, le recours aux transports alternatifs, la valorisation du patrimoine local, les collaborations avec les acteurs locaux sont autant d'exemples d'actions concrètes que ces acteurs tentent de mettre en place et de promouvoir. Il s'agit donc de repenser l'entreprise en termes de développement durable, tout en ne perdant pas de vue l'objectif de profit inhérent à l'entrepreneur (Gibbs, 2009). Filion et Ananou soulignent : « Nous remarquons un intérêt de plus en plus marqué pour l'écopreneuriat, l'entrepreneuriat et le développement durable, l'entrepreneuriat social, philanthropique et à but non-lucratif. » (Filion et Ananou, 2010).

L'écopreneuriat en tant que concept, bien qu'il soit épars, n'a fait l'objet que de quelque étude exiguë et apathique, cet anachronisme saillant est souvent causé par les modestes recherches restées pour la plupart à la périphérie du sujet.

La création des projets « vert » devient une évidence. Cela nécessite le remodelage de toute la chaîne de valeur de l'entreprise, l'adaptation du système de management (traquer les gaspillages, simplifier les procédures, ...) Et la modification des relations avec les parties prenantes (fournisseurs, clients, pouvoirs publics) (Azzone&Noci, 1998).

Cette nouvelle forme d'entrepreneuriat présente un potentiel de changement social important. Il nous a donc semblé intéressant de réfléchir aux conditions dans lesquelles ce phénomène pourrait prendre de l'ampleur. Plus précisément, nous voulons dans le cadre de ce présent article d'apporter des éléments de réponses aux questions suivantes : Quels sont les aspects de l'empowerment entrepreneurial de type écologique ? Comment ces derniers peuvent être au service du développement durable ? Et ils renvoient à quel type de motivations ?

Pour ce faire, nous allons traiter dans un premier temps la partie théorique et conceptuelle, issue de nos lectures, ensuite on donne un overview sur l'empowerment entrepreneurial, l'écopreneuriat, ses aspects et sa relation avec le développement durable, nous mettrons en évidence par la suite la différence entre le développement durable et l'écopreneuriat, à travers une analyse théorique et nous concluons notre étude, par la présentation de la méthode utilisée et des résultats obtenus.

1. Revue de littérature : un over view sur l'écopreneuriat et l'empowerment entrepreneurial

Nous avançons dans ce niveau de recherche, les concepts ambivalents qui sont l'écopreneuriat et l'empowerment, leurs élans et importances dans l'institution de l'autonomisation des services

de développement durable.

1.1 L'écopreneuriat de quoi parle-t-on ?

Le terme « écopreneuriat » est une union de deux mots, « écologie » et « entrepreneuriat ». L'écopreneuriat peut donc être définie de manière simple comme « l'esprit entrepreneurial avec une conscience environnemental ».

Le terme « écopreneuriat » oscille dans sa notion entre deux principes basaux, celui de l'écologie et celui de l'entrepreneuriat, en d'autre terme, une entreprise encline à s'acclimater au concept du respect de l'environnement.

Ce nouveau terme a émergé pour caractériser des entrepreneurs qui ne seraient pas motivés que par le seul profit, mais qui mettraient l'environnement au cœur de leur projet. Pour Anderson et Leal (1997, p.3): « Ecopreneurship refers to entrepreneurs using business tools to preserve open space, develop wildlife habitat, save endangered species, and generally improve environmental quality ». L'écopreneuriat semble, a priori constituer un phénomène entrepreneurial à part entière. L'entrepreneuriat est, en effet, généralement associé à la prise de risque, à l'identification ou à la création et au développement d'opportunités, à l'innovation, à la création de valeur et à la recherche de rentabilité.

Bien que ces entrepreneurs puissent s'efforcer d'atteindre la durabilité dans l'ensemble de leur Business Model, leur talent réside dans le fait qu'ils sont capables de le concevoir de manière à atteindre précisément l'objectif environnemental ou social qu'ils s'étaient fixé (Lüdeke-Freund & Dembek, 2017 ; Schaltegger et al., 2016 ; Schaltegger et al., 2016).

La manière dont ils sélectionnent, sécurisent et développent des ressources et des compétences capables de nourrir le caractère durable de leur modèle d'affaires – nouveau ou renouvelé – est particulièrement intéressante à cet égard (Ballereau & Reboud, 2020). La quête de durabilité peut donc jouer le rôle d'antécédent d'un processus d'innovation de Business Model (Boons & Lüdeke-Freund, 2013 ; Foss & Saebi, 2017, 2018), ce qui peut avoir un impact fort et différenciant sur la manière dont les entreprises, les petites en particulier, doivent adapter leurs ressources et compétences (Reboud et al., 2020).

Beaucoup de ces personnes utilisent des modèles d'affaires nouveaux ou adaptés et des logiques d'affaires diverses et hybrides (Laasch, 2018, 2019) pour atteindre leurs objectifs de développement durable.

Après un prélude littéraire au début des années 1990, le XX siècle a connu un mouvement intellectuel important, mais tout de même dubitatif sur l'assimilation complète d'environnement en tant que concept entiché à part entière à l'entrepreneuriat. Les entrepreneurs souvent considérés comme des praticiens, des créateurs et parfois des visionnaires ont souvent tendance à considérer l'environnement comme un défi perpétuel, une condition qu'ils doivent appréhender avec dextérité.

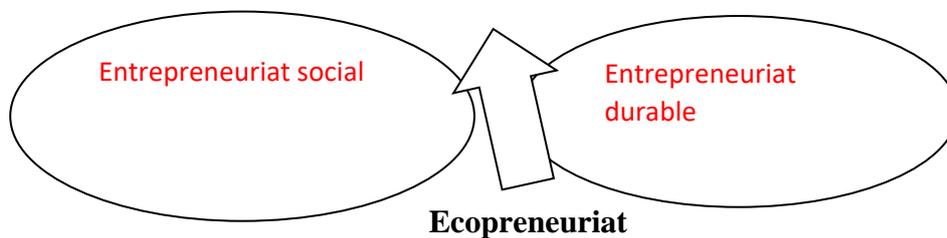
D'un point de vue plus large, l'ecopreneuriat se définit comme étant cette personne morale juridique, qui, dans un souci de création de valeur, de richesse et de vivacité, axe son processus dans le diktat environnemental, Et donc s'accaparer, pour son entreprise, l'initiative pour garantir le succès du marché et la création d'opportunités avec des innovations environnementales.

Cependant, l'entrepreneuriat écologique est non seulement important parce qu'elle fournit de nouvelles opportunités pour les premiers entrepreneurs agiles qui les identifient et les exploitent, mais aussi parce qu'il a le potentiel pour être une force majeure dans la transition globale vers un modèle économique plus durable. Dans une économie fondée sur le marché, les éco-preneurs jouent un rôle essentiel dans l'adoption éventuelle de pratiques commerciales écologiques par la communauté des affaires en général à travers le rôle qu'ils fournissent à d'autres entreprises. En démontrant les avantages économiques qui viennent du fait d'être plus écologiques, les éco-preneurs agissent comme un facteur « Pull » qui attire d'autres entreprises

de façon proactive à devenir écologiquement responsable, à la différence des facteurs « Push » de la réglementation gouvernementale et la pression des parties prenantes.

Il n'est pas aisé de définir l'écopreneuriat ; Relativement récent, le concept en lui-même fait l'objet d'une attention croissante depuis les années 90. L'intérêt suscité par l'entrepreneuriat vert se manifeste d'un côté par le nombre croissant de documents sur le sujet et de l'autre par l'abondance des termes employés pour désigner ce concept. Les termes suivants figurent parmi les plus couramment utilisés : éco-entrepreneuriat, écopreneuriat, entrepreneuriat environnemental, entrepreneuriat durable, entrepreneuriat écologique et entrepreneuriat vert. Autrement dit, l'écopreneuriat repose sur un engagement plus radical en faveur du progrès social et/ou de la préservation de l'environnement. Ceci dit, bien que n'étant pas la priorité de l'écopreneur, la quête de profit fait partie de sa réflexion stratégique. L'écopreneuriat reste avant tout une forme d'entrepreneuriat. On peut tenter de représenter graphiquement la spécificité de ce type d'activité de la manière suivante :

Figure1 : L'écopreneuriat est la jonction entre entrepreneuriat social et entrepreneuriat durable



Source : Auteurs

1.2 L'empowerment entrepreneurial

Plusieurs définitions peuvent être avancées pour comprendre le terme d'origine anglo-saxon. « Empowerment » qui vient de s'inviter à la culture française tout récemment dans les années soixante-dix.

Généralement les théories en place, s'accordent sur le fait qu'il s'agit du développement du pouvoir d'agir des opprimés qui implique une relation d'aide basée sur la coopération et le partage du pouvoir, en d'autres termes donner le pouvoir à des personnes non décisionnaires. L'auteure (Kabeer, 1999) avance l'idée que l'empowerment a pour objectif principal de démystifier les notions traditionnelles par lesquelles la structure clivée puisse avoir un accès au pouvoir de manière égale, le paria a donc par devers cet objectif, se trouve en mesure de prendre des décisions.

Les individus qui sont confrontés à de nombreuses décisions dans leur vie peuvent détenir un grand pouvoir, mais selon ma conception, ils ne sont pas véritablement autonomisés, car à l'origine, personne ne leur a jamais ôté cette capacité. L'empowerment peut également être considéré comme un "processus visant à accroître le pouvoir, dans un sens large qui englobe les dimensions économiques, sociales et politiques" (Guérin et Palier, 2007, p. 76).

L'empowerment entrepreneurial, aussi appelé "autonomisation entrepreneuriale" ou "habilitation entrepreneuriale", est un concept qui se réfère à l'autonomisation et à l'autorisation des entrepreneurs, à prendre le contrôle de leur destin entrepreneurial. Il vise à créer un environnement dans lequel les entrepreneurs ont accès aux ressources, à l'information, à l'éducation et à la prise de décision nécessaires pour réussir dans leurs entreprises.

L'empowerment est un concept qui se réfère à une approche d'intervention connue sous diverses appellations en français, telles que la prise en charge (Alary et al, 1988), l'appropriation (Bédard, 1998 : 102-105 ; Lindsay, 1992), l'emprise (St-Amand et al. 1994 : 5, 7) et l'émancipation (Hurtubise, 1994 : 95-96). De manière générale, l'empowerment combine deux éléments : le sentiment de pouvoir individuel associé à la capacité d'influencer le comportement

des autres ; et l'orientation vers le renforcement des ressources existantes des individus et des communautés, tout en adoptant un cadre d'analyse écologique et en souscrivant à l'idée que le pouvoir n'est pas une ressource rare (Gutiérrez, 1995 : 205). L'empowerment repose sur l'idée que les compétences nécessaires pour provoquer le changement souhaité sont déjà présentes, ou du moins que le potentiel pour les acquérir existe, ce qui le place dans la perspective de la "strengths perspective" (Alcorn et Morrison, 1994 : 24 ; Saleebey, 1992 : 8-13). Une revue de la littérature (Ninacs, 1995a) a conduit à l'élaboration d'un cadre conceptuel de l'empowerment dans le contexte entrepreneurial où on identifie au moins trois types d'empowerments, chacun caractérisé par ses propres traits distinctifs :

- L'empowerment individuel, qui correspond à la capacité pour un individu ou un groupe d'individu de s'approprier le pouvoir ;
- Le self-empowerment, ouvre aux personnes déjà en mesure d'avoir leur propre décision entrepreneuriale une démarche plus ou moins libre et autonome de le faire.
- L'empowerment communautaire, c'est-à-dire l'adoption du principe par l'ensemble de la communauté.

2. Quels aspects pour un empowerment entrepreneurial en écologie ?

L'empowerment entrepreneurial en écologie vise à autonomiser les entrepreneurs et les entreprises pour qu'ils intègrent des pratiques durables dans leurs opérations et leurs produits. Cela permet de créer un impact positif sur l'environnement, la conservation des ressources naturelles, la promotion de pratiques respectueuses de l'écologie, la société et l'économie à long terme. Pour en bien cerner avec l'empowerment entrepreneurial de type écologique, il s'agit d'évoquer les aspects qui le définie :

Éducation et sensibilisation : L'empowerment commence souvent par une éducation et une sensibilisation à l'importance de la protection de l'environnement. Les entrepreneurs doivent comprendre les défis environnementaux auxquels la société est confrontée et comment leurs actions peuvent avoir un impact positif ou négatif, d'où on peut souligner le rôle que les universités puissent jouer dans ce sens.

Innovation verte : L'empowerment entrepreneurial encourage l'innovation dans le domaine des technologies et des produits écologiques. Les entrepreneurs peuvent être encouragés à développer des solutions durables, telles que des énergies renouvelables, des matériaux recyclés, des technologies de gestion de l'eau, etc.

Accès au financement : Les entrepreneurs écologiques peuvent bénéficier d'un accès à des sources de financement spécifiques, notamment des investisseurs à impact environnemental ou des subventions destinées à soutenir des projets verts.

Soutien juridique et réglementaire : L'empowerment peut inclure des conseils et un soutien pour aider les entrepreneurs à naviguer dans les réglementations environnementales et à se conformer aux normes écologiques.

Mesure de l'empreinte environnementale : Les entrepreneurs peuvent être formés à mesurer et à réduire leur empreinte environnementale en utilisant des indicateurs de performance environnementale, tels que les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'eau, la gestion des déchets, etc.

Éco-conception : L'empowerment entrepreneurial peut encourager la conception de produits et de services écologiques depuis le début du processus de développement, en minimisant les impacts environnementaux tout au long du cycle de vie du produit.

Responsabilité sociale des entreprises (RSE) : Les entrepreneurs peuvent intégrer des principes de RSE liés à l'environnement dans leur stratégie globale, ce qui peut inclure la gestion responsable des ressources naturelles et la réduction de leur empreinte écologique.

Éducation des consommateurs : Les entrepreneurs peuvent jouer un rôle dans l'éducation des consommateurs sur les choix écologiques, en mettant en avant les avantages des produits et services respectueux de l'environnement.

Partenariats pour l'écologie : Etablir des partenariats avec des organisations environnementales ou des acteurs gouvernementaux pour promouvoir des initiatives écologiques, ils peuvent bénéficier de réseaux et de partenariats qui favorisent la collaboration et l'échange de bonnes pratiques en matière de durabilité.

Mesure de l'impact : L'empowerment entrepreneurial peut aider les entreprises à évaluer et à mesurer leur impact environnemental et social, en utilisant des indicateurs de performance spécifiques à la durabilité.

Certifications et labels : L'empowerment entrepreneurial peut aider les entreprises à obtenir des certifications et des labels de durabilité, ce qui peut renforcer leur crédibilité et leur accès à certains marchés.

L'empowerment entrepreneurial en écologie est crucial pour favoriser la transition vers une économie plus verte et plus durable. Il permet aux entrepreneurs de contribuer activement à la préservation de l'environnement tout en répondant à la demande croissante des consommateurs pour des produits et des services respectueux de l'écologie, et pouvoir contribuer à la réalisation des objectifs mondiaux de développement durable tels que définis dans l'Agenda 2030 des Nations Unies.

3. Ecopreneuriat : une méthode pour promouvoir le développement durable ?

3.1. Ecopreneur, entrepreneur durable, quelle différence ?

En se basant sur les principes environnementaux, les éco-preneurs visent de plus en plus une performance sociétale axée sur le développement durable, leur activité est donc devenue tributaire de ce principe qui fait tout de même abstraction à l'objectif esseulé et classique de tout entreprise à savoir celui de créer de la richesse, les termes "écopreneurs" ou "entrepreneurs verts" ont émergé avant le concept d'entrepreneur en développement durable, et ils sont plus anciens. Les auteurs qui ont commencé à discuter des "écopreneurs" dès le début des années 1990 se sont principalement concentrés sur des études de cas, notamment des biographies et des analyses de bonnes pratiques (Pastakia, 1998 ; Dixon & Clifford, 2007). Ces études ont permis de mettre en lumière les motivations éthiques de ces entrepreneurs ainsi que les stratégies de gestion qu'ils ont adoptées pour atteindre leurs objectifs (Pastakia, 1998 ; Isaak, 2002 ; Schaltegger, 2002 ; Dixon & Clifford, 2007). Sur le plan épistémologique, ces recherches ont souvent présenté de manière normative ces entrepreneurs, les décrivant plus ou moins explicitement comme des défenseurs héroïques de l'environnement capables de transformer le système économique (Pastakia, 1998 ; Isaak, 2002 ; Schaltegger, 2002 ; Dixon & Clifford, 2007). Cette perspective prédomine largement dans les médias d'affaires et dans le grand public (Dougherty, 1994 et 2007 ; Johnston, 2006 ; Merritt, 2001).

Au terme de ce passage en revue des définitions qui ont été proposées de l'entrepreneur social, l'entrepreneur durable et l'écopreneur, nous considérons l'écopreneur comme suit :

“Tout créateur d'entreprise qui a comme finalité l'intégrité écologique de la planète et/ou le progrès social véritable à l'échelle globale, au moyen de la rentabilité économique de son organisation” Gray et Balmer (2004) ont établi à partir de cinq entreprises à succès (Stonyfield Farm, Tom's of Maine, The Body shop, Patagonia et Ben&Jerry's), douze caractéristiques permettant d'identifier les écopreneurs livrant des résultats tant sur le plan environnemental, social, qu'économique.

Tabelaou 1 : D'après Gray & Balmer (2004) on peut tracer le tableaou suivant

Caractéristiques liées à l'écopreneur	Caractéristiques relatives à l'organisation
Avoir des valeurs en développement durable	Avoir développé une mission d'entreprise liée à ces valeurs
Avoir dirigé son entreprise sur une longue période de temps	Véhiculer et promouvoir ces mêmes valeurs
Maintenir le contrôle quasi complet de cette entreprise par la propriété privée (par de pression externe pour une performance financière de court terme)	Avoir trouvé des niches de marché viables Être dotée d'une image de marque forte (réputation, qualité des produits, fidélité du consommateur)
Aller plus loin que la simple réglementation, par la mesure et la réduction des impacts des opérations	Définir une forte culture d'entreprise, centrée sur la durabilité Avoir institutionnalisé des programmes de dons
Questionner la viabilité des entreprises du secteur	Avoir la volonté de s'ériger en nouveau modèle d'inspiration pour tout nouveau joueur

Source : Auteurs

Ce n'est qu'en 2007 que le terme sustainable entrepreneurship a pris de l'ampleur et a réservé sa place dans les annales des revues sous la terminaison d'entrepreneur en développement durable. (ED), c'est ainsi, par coup successif eu sort et de recherche, que le concept de « base of the pyramid » a pu émergé pour faire place à une cohésion régionale entre différentes régions. Développement durable et entrepreneuriat de marché, les auteurs qui utilisent le terme d'ED, se positionnent d'emblée dans une explication économique de l'entrepreneuriat. Ils se placent dans un cadre schumpetérien de création d'innovation et de création destructrice pour proposer de comprendre l'émergence de ce nouveau type d'entrepreneur et de sa relation particulière au marché. Les auteurs qui, ces dernières années, ont commencé à parler d'EDD (Albrecht, 2002 ; Pastakia, 1998 ; Cohen et Winn, 2007, Dean et Mc Mullen 2007) plutôt que d'écopreneur (Pastakia, 1998 ; Isaak, 2002 ; Schaltegger, 2002 ; Dixon & Clifford, 2007) favorisent souvent une explication économique pour comprendre la multiplication des ED. Ils s'appuient sur Schumpeter pour dire que les entrepreneurs, en venant naturellement profiter des défaillances du marché, répondent à des problèmes liés à l'environnement. L'entrepreneur apparaît alors comme une solution face aux défaillances du marché, dans cette perspective, quel que soit le domaine d'activités, de nouvelles entreprises sont créées pour combler des besoins non satisfaits et ainsi occuper des niches dans le marché.

C'est la perspective adoptée par de nombreux auteurs (Dean et McMullen, 2007 ; Cohen et Winn, 2007). En ce sens, le concept d'ED s'éloigne de celui, plus ancien, d'éco-preneur. Néanmoins, certains auteurs qui emploient le concept d'Entrepreneur en Développement Durable (ED) estiment que les incitations du marché ne suffisent pas à expliquer pleinement la dynamique, et ils considèrent également les motivations personnelles des ED comme un facteur essentiel à prendre en compte (Katiskis et Kyrgidou, 2007). De ce fait, ils cherchent à réconcilier la perspective des auteurs qui abordent les notions d'écopreneur et d'ED. Les analyses des premiers, qui se concentrent davantage sur des aspects microscopiques et individuels, pourraient ainsi être harmonisées avec les analyses des seconds, qui s'inscrivent davantage dans une perspective économique macroscopique. Cette synergie entre les deux approches pourrait alors s'avérer mutuellement bénéfique.

Tableau 2: Synthèse écopreneur et ED, les différences majeures :

Thématiques	Écopreneur	Entrepreneur en développement durable
Discipline source	Étique/ gestion	Économie
Auteurs clefs	Brundtland	Schumpeter
Déclencheur	Motivation de l'entrepreneur	Défaillance du marché
Perspective	Micro (bibliographies, études de cas...)	Macro (analyse les tendances sociétales)
Nature de l'entrepreneur	Héros/idéal vers lequel on doit tendre (Isaak 2002)	Agents d'innovations dans le marché (Dean & McMullen, 2007)
Effet sur la société	« double-loop » (Argyris, 1993), transforme le système	Réactif ou « Simple-loop » (Argyris, 1993), répond aux Transformations du Marché Proactif, génère-la nouveauté (Schumpeter)

Source : Auteurs

De manière plus synthétique, les auteurs comme Hendrikson et Tulle en 1997 proposent une catégorisation de l'écopreneuriat qui oscille entre les valeurs, le marché et la conformité. Les valeurs sont les normes selon lesquelles un chef d'entreprise prend comme piédestal au développement de son entreprise les objectifs du développement durable, le marché met en référence à cette ambivalence entre les opportunités d'affaires et le développement durable et enfin la conformité d'envoi aux règles d'entreprises séantes aux normes sociétales.

3.2. Le couple écopreneuriat- entrepreneuriat durable, quel avenir ?

Étant bien expliqué les deux approches : Ecopreneuriat et entrepreneuriat durable en dessus, nous focalisons notre analyse dans cette section sur l'avenir des deux approches ensemble, d'après les recherches faites, on peut conclure un avenir prometteur, justifié par la réponse sur la demande croissante des consommateurs pour des produits et services respectueux de l'environnement. Cependant, il existe également des défis importants, tels que la nécessité de trouver un équilibre entre la rentabilité financière et la durabilité, ainsi que la réglementation gouvernementale en constante évolution.

Croissance continue, innovation technologique, investissement à impact, réglementation et incitations gouvernementales, RSE, Éducation et sensibilisation, Collaboration internationale, évolution des modèles commerciaux, adaptation aux crises environnementales, et changement culturel tels sont les perspectives sur l'avenir des deux approches.

L'écopreneuriat et l'entrepreneuriat durable représentent des forces positives qui contribuent à l'avenir de notre planète. Alors que les défis environnementaux et sociaux continuent de s'aggraver, ces deux domaines jouent un rôle essentiel dans la recherche de solutions innovantes et durables. Bien que des obstacles subsistent, l'avenir semble prometteur pour le couple : écopreneuriat-entrepreneuriat durable, avec le potentiel de transformer radicalement notre économie vers un modèle plus équilibré et respectueux de l'environnement. Il est impératif que les gouvernements, les entreprises et la société civile travaillent de concert pour soutenir et encourager ces initiatives en plein essor, afin de créer un avenir meilleur et plus durable pour tous.

4. Méthodologie

Pour tenter de répondre à notre problématique et en s'appuyant, sur les acquis théoriques et les études réalisées dans le domaine. Nous avons développé des entretiens téléphoniques et qui avaient pour objectif de vérifier dans un premier lieu, comment les aspects d'empowerment entrepreneurial en écologie, vérifié dans la section théorique, peuvent être au service du développement durable, la question clé qui va pouvoir répondre à ceci réside sur le fait de savoir

quelles sont les motivations derrière la création de ce type d'entreprise et pour quelle finalité. Donc ayant opté pour un positionnement épistémologique constructiviste et cherchant à comprendre les motivations qui poussent les entrepreneurs marocains vers l'écologie, nous avons adopté une méthode qualitative de recherche. Nous avons naturellement opté pour une méthodologie purement qualitative (la Grounded Theory, Glaser & Strauss, 1967) afin d'obtenir des résultats émanant du terrain. La démarche qualitative donne de bons résultats pour l'étude des opinions, des comportements, des motivations et des pratiques des individus (Miles & Huberman, 2003).

Notre démarche de recherche s'inscrit dans une dynamique qualitative de type inductif qui vise à construire des connaissances nouvelles à travers des situations empiriques c'est-à-dire se prête particulièrement bien à l'analyse des objets de recherche à caractère exploratoire. Il s'agit d'une étude exploratoire fondée sur un guide d'entretien élaboré à partir de 4 thèmes, avec une dizaine d'entrepreneurs écologiques, de différentes villes (Rabat ; Casa, Fès, Tinghir, khouribga, et El Jadida...) et opérant sur différents domaines d'activité : les énergies renouvelables, l'éolien, le recyclage... Le pourcentage féminin est de 30%. La répartition de l'échantillon selon l'âge montre que la plus grande portion (89 %) est celle dont l'âge à plus de 25 ans.

Pour Evrard et alii. (1997), les caractéristiques d'une étude exploratoire sont au nombre de quatre : petit échantillon ; la dynamique entre observateur et observé ; le rôle essentiel de l'analyse des données et la collecte d'informations qualitatives. En raison de la nature du projet de recherche, une méthodologie qualitative est ici privilégiée. Pour Wacheux (1996), « La mise en œuvre d'un processus de recherche qualitatif, c'est avant tout vouloir comprendre le pourquoi et le comment des événements dans des situations concrètes. »

La retranscription des entretiens est faite automatiquement via le logiciel de reconnaissance vocale "Dragon NaturallySpeaking" puis introduite dans un deuxième logiciel appelé "Nvivo" afin d'analyser qualitativement les résultats.

Ce logiciel va déceler les termes répétitifs lors des entretiens réalisés auprès des écopreneurs. L'objectif est de relever les différents facteurs, et qui ont poussé les écopreneurs à créer leurs éco-entreprises. L'objectif est de relever les différents aspects d'empowerment qui peuvent être source de transformation durable de la planète et de son développement.

Nuage de mots



Source : Auteurs

5. Résultats

Afin de comprendre ces aspects et bien répondre à notre question de recherche, nous avons réalisé une étude comparative qui porte sur la comparaison entre les aspects de l'entrepreneuriat écologique et l'entrepreneuriat durable ou le développement durable en général, en se basant sur les dires des entrepreneurs interviewés et sur leurs réponses sur les questions posées.

Pour ce faire, la première étape portait sur l'identification des critères d'évaluation en se référant aux motivations qui poussent chacun d'eux (écopreneurs et entrepreneurs durables)

tout en se référant aux travaux de Shapero et Sokol (1982) pour identifier la différence en termes de motivation.

Tableau 3 : rassemblement des motivations

Une sorte d'échappatoire au chômage et aux contraintes qui lui sont associées	Motivation pour sortir du chômage
C'est un outil de concrétisation de mes idées, d'innovation, de valorisation de mes compétences.	Valorisation du savoir-faire Innovation au service humain et environnemental
Créer une entreprise, c'est être libre c'est l'autonomie, l'indépendance. La création de ma propre entreprise me permet d'échapper à la hiérarchie, aux contraintes, me permet aussi la maîtrise de mon temps.	Besoin d'indépendance et de liberté
Si je crée une entreprise, c'est pour me satisfaire, pour l'affirmation du moi, de mes désirs et rendre service à mon pays et à l'humanité en même temps	Satisfaction de soi Motivation sociétale au service0 humain
Être "patron" implique sur sa personne un autre regard des autres, plus valorisant que celui qu'on adresse aux salariés.	Valorisation sociale
J'aime beaucoup diriger mes propres affaires, étant un écopreneur me donne le plaisir de faire ce que j'aime et bénéficier des facilités mises par l'Etat en ce sens, pour préserver l'environnement.	Gout d'entreprendre Opportunité

Source : Auteurs

L'enquête confirme que les interviewés ne présentent pas seulement des motivations externes (économiques), mais aussi internes sociétales, et des finalités communes à tout autre type de création (désir de se réaliser, valorisation sociale, ...).

En grosso modo, la plupart des entrepreneurs sont poussés par des motivations d'innovation sociale et opportuniste que par des motivations financières.

En analysant les aspects VS motivation, on a pu conclure le tableau comparatif suivant :

➤ **Analyse verticale :**

Entre les différentes variables utilisées, on peut conclure que l'écopreneuriat se concentre sur la réduction de l'impact environnemental, tandis que l'entrepreneuriat durable intègre une approche plus large en tenant compte des considérations sociales et économiques dans un modèle équilibré d'entreprise. Les mesures de succès et les exemples d'entreprises reflètent ces différences fondamentales dans leurs approches et leurs objectifs. Les deux approches visent à contribuer à un avenir plus durable, mais leurs priorités et leurs méthodes diffèrent.

Tableau 4 : Analyse verticale

Variabes d'analyse : aspect/motivation	Ecopreneuriat	Entrepreneuriat durable
Objectif principal	Minimiser l'impact Environnemental	Equilibrer les aspects économiques, sociaux et environnementaux
Focus	Environnement et écologie	Triple bottom line (économie, société et environnement)
Motivation	Protection de l'environnement, réduction des déchets, préservation de la biodiversité	Création de valeur à long terme, responsabilité sociale, réduction des inégalités
Produits / Services	Principalement axés sur des solutions environnementales directes, tels que les énergies renouvelables, les produits recyclés, et les technologies propres.	Un large éventail de produits/services, y compris ceux qui ne sont pas directement liés à l'environnement, mais qui suivent des pratiques durables
Cycle de vie des produits	Emphase sur la durabilité tout au long du cycle de vie du produit, y compris la fabrication, l'utilisation et l'élimination	Considération de la durabilité principalement dans la phase de production

Impact environnemental	Réduction directe des émissions de gaz à effet de serre, des déchets, de la pollution, etc.	Réduction de l'empreinte écologique globale en utilisant des matériaux durables, des sources d'énergie renouvelables, etc.
Mesure de la performance	Souvent mesuré en termes d'indicateurs environnementaux spécifiques, tels que les émissions de CO2 évitées, les tonnes de déchets recyclées, etc.	Évaluation de la performance à travers une analyse plus large, y compris des aspects économiques (rentabilité), sociaux (impact sur les communautés locales) et environnementaux
Risques	Risques liés aux réglementations environnementales, aux changements climatiques et à la demande fluctuante de produits verts	Risques liés aux fluctuations économiques, aux problèmes de réputation et à la non-conformité aux normes éthiques et sociales
Exemple d'entreprises	Néo : première voiture 100% marocaine à hydrogène Masen : agence marocaine d'énergie solaire Ecotaqa : entreprise de développement de solutions solaires, primée à la COP22 pour ses robots Ecobright, nettoyeurs de panneaux solaires. Etc	UPower : une entreprise marocaine innovante qui se focalise sur les projets d'impact Ecologique, Eco Sociale Positif & Durable pour mieux garantir une meilleure Transition Energétique afin d'améliorer l'optimisation de l'Efficacité Energétique & Energie Verte qui sont les moteurs ou bien les piliers fondamentaux de Développement Socio -Económico.
Mesure de réussite	Réduction de l'empreinte carbone, augmentation de la biodiversité, adoption de pratiques durables dans l'ensemble de l'entreprise	Croissance durable des revenus, amélioration des conditions de vie des employés, transparence et responsabilité d'entreprise

Source : Auteurs

➤ Analyse horizontale :

L'écopreneuriat et l'entrepreneuriat durable sont deux approches commerciales axées sur un engagement envers la responsabilité environnementale, mais ils se distinguent par leurs objectifs, leurs domaines de concentration, et leurs motivations, et ils ont des nuances importantes en termes d'aspects et de motivations. Grosso modo, l'entrepreneuriat écologique se concentre principalement sur la réduction de l'impact environnemental à travers des produits et services spécifiques, tandis que l'entrepreneuriat durable englobe un spectre plus large en incluant des considérations économiques et sociales. Les entreprises axées sur la durabilité cherchent à équilibrer les aspects économiques, sociaux et environnementaux pour créer une valeur à long terme pour toutes les parties prenantes. Bien que l'écopreneuriat et l'entrepreneuriat durable partagent un engagement envers la responsabilité environnementale, leurs approches diffèrent significativement. L'écopreneuriat se concentre sur des solutions environnementales spécifiques et des objectifs environnementaux, tandis que l'entrepreneuriat durable embrasse une vision plus holistique en équilibrant les dimensions économiques, sociales et environnementales pour créer de la valeur à long terme. Les entreprises qui adoptent l'entrepreneuriat durable cherchent à être responsables envers la société, l'économie et l'environnement.

6. Discussion :

Le présent travail nous a clairement exposés, la différence entre l'écopreneuriat et l'entrepreneuriat durable, en termes de comparaison d'aspect entrepreneuriale qui classe chacun d'eux, ainsi qu'en termes de comparaison entre les différentes motivations d'écopreneurs (est ce qu'ils sont de type social, environnemental ou classique).

L'empowerment entrepreneurial de type écologique se caractérise par : l'autonomisation des entrepreneurs dans le domaine de l'écologie et aussi celui du développement durable. Cela se traduit par un renforcement de leur capacité à prendre des décisions, à agir de manière responsable sur le plan environnemental, à innover dans des projets respectueux de la planète, et à influencer positivement la société dans son ensemble en faveur de pratiques plus durables. L'empowerment écopreneurial implique également l'acquisition de compétences, la confiance en soi et la capacité à mobiliser des ressources pour atteindre des objectifs écologiques et sociaux.

En termes d'aspect et motivations, on peut conclure qu'entre l'écopreneuriat et l'entrepreneuriat durable, on trouve une certaine similarité entre les produits et services, cycle de vie des produits, et l'impact environnemental, tandis que le focus, l'objectif principal ainsi que la mesure de performance et la mesure de réussite diffèrent.

L'enquête confirme que les interviewés ne présentent pas seulement des motivations liées à l'écologie, mais aussi des finalités communes à tout autre type de création (désir de se réaliser, valorisation sociale, ...).

En grosso modo, la plupart des entrepreneurs écologiques sont poussés par des motivations d'innovation écologique, sociale et opportuniste que par des motivations financières.

7. Conclusion

En conclusion, cet article a mis en lumière le rôle crucial de l'écopreneuriat en tant qu'outil puissant d'empowerment entrepreneurial au service du développement durable. À travers une exploration des motivations, des caractéristiques et des impacts de l'écopreneuriat, il est devenu évident que cette forme d'entrepreneuriat dépasse les limites traditionnelles de la rentabilité financière pour englober des objectifs plus vastes liés à la protection de l'environnement et à l'amélioration de la qualité de vie des communautés.

L'écopreneuriat offre un terrain fertile pour l'innovation et la créativité, encourageant les entrepreneurs à concevoir des solutions écologiquement responsables aux défis contemporains. Il renforce la notion que le succès économique et la durabilité environnementale ne sont pas mutuellement exclusifs, mais plutôt interdépendants. Les entrepreneurs écologiques sont en train de transformer la manière dont nous pensons aux affaires et démontrent que la prospérité économique peut être atteinte tout en préservant notre planète pour les générations futures.

Cependant, pour que l'écopreneuriat continue à prospérer en tant qu'outil d'empowerment entrepreneurial au service du développement durable, des mesures de soutien sont nécessaires. Ces mesures comprennent l'accès au financement, le renforcement des compétences entrepreneuriales, la création d'un environnement réglementaire favorable et le partage des meilleures pratiques. En favorisant la croissance de l'écopreneuriat, nous pouvons stimuler l'innovation, créer des emplois durables et contribuer de manière significative à la réalisation des objectifs de développement durable à l'échelle mondiale.

En fin de compte, l'écopreneuriat est bien plus qu'une simple tendance économique. C'est une vision audacieuse qui reconnaît que chaque entreprise a le potentiel de jouer un rôle dans la création d'un avenir plus durable. Les entrepreneurs écologiques sont des pionniers qui montrent la voie vers un monde où la prospérité économique et la préservation de notre planète sont harmonieusement liées. Leur travail nous rappelle que l'entrepreneuriat peut être un instrument puissant pour le changement positif, offrant des opportunités pour un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Références

- (1). Allala Ben Hadj Youssef, Mariem Dziri, « L'entrepreneuriat vert : mécanismes de mise en œuvre et motivations en Tunisie (cas d'un pays émergent) », *Vie & sciences de l'entreprise* 2012/2 (N°191 - 192), p. 59-77. DOI 10.3917/vse.191.0059
- (2). ALLEMAND S., SEGHERS V., (2007), *Entrepreneurs sociaux, pour concilier initiative économique et solidarité*, Autrement.
- (3). Ballereau, V., & Reboud, S. (2020). Quand la durabilité change les priorités stratégiques des entrepreneurs et des dirigeants de PME. *Entreprendre & Innover*, 45(2), 33-41.
- (4). BANQUE MONDIALE, (2007), *Rapport sur le développement dans le monde, 2008, L'agriculture au service du développement.*
- (5). Bennet, S. J. *Ecopreneuring: the complete guide to small business opportunities from the environmental revolution.* (New York, John Wiley & Sons, 1991)
- (6). Boons, F., & Lüdeke-Freund, F. (2013). Business models for sustainable innovation: state-of-the-art and steps towards a research agenda. *Journal of Cleaner production*, 45, 9-19.
- (7). BORNSTEIN D., 2005, *Comment changer le monde, Les entrepreneurs sociaux et le pouvoir*, La découverte.
- (8). BOUAZZAOUI R. & BENTAHAR A. (2022) « L'innovation entrepreneuriale : Positionnement dans la durabilité économique des nations « Cas du Maroc », *Revue Française d'Economie et de Gestion* « Numéro spécial : Publication des actes du colloque "L'entrepreneuriat innovant à l'ère de la Covid-19 : Quelle réalité et quelles actions à entreprendre ?» » pp : 157- 172.
- (9). BOURG D., ERKMAN S., (2003, dir), *Perspectives on Industrial Ecology*, Greenleaf Publishing.
- (10). BOUTILLIER S. (2003), *Les économistes et l'écologie, enseignements historiques, Innovations, Cahiers de l'économie de l'innovation*, N° 18, L'Harmattan, pages 139-165.
- (11). BOUTILLIER S., (2004), *Economie et économistes face à l'innovation*, dans UZUNIDIS D., (sous la direction de), *L'innovation et l'économie contemporaine, espaces cognitifs et territoriaux*, Coll. *Economie, Société, région*, de Boeck, 2004.
- (12). Daniel Henao-Zapata and Jose´ M. Peiro 2018, *The Importance of Empowerment in Entrepreneurship*
- (13). David Gibbs, *Sustainability Entrepreneurs, Ecopreneurs and the Development of a Sustainable Economy*, *Greener Management International Issue 55*
- (14). Dean&McMullen, 2007 Walley&taylor, 2002 ; Isaak, 1999
- (15). DROUIN J.-M. (1993), *L'écologie et son histoire*, Champs-Flammarion.
- (16). Gray& Balmer (2004), *ecopreuring while globalosation which perspectives?*
- (17). IVANKO J., KIVIRIST L. (2008), *ECOpreneuring: putting Purpose and the Planet before Profits*, New society Publishers.
- (18). Laasch, O. (2018). Beyond the purely commercial business model: Organizational value logics and the heterogeneity of sustainability business models. *Long Range Planning*, 51(1), 158-183.
- (19). Laasch, O. (2019). An actor-network perspective on business models: How 'Being Responsible' led to incremental but pervasive change. *Long Range Planning*, 52(3), 406-426.
- (20). Lüdeke-Freund, F., & Dembek, K. (2017). Sustainable business model research and practice: Emerging field or passing fancy?. *Journal of Cleaner Production*, 168, 1668-1678.

- (21). Lüdeke-Freund, F., Carroux, S., Joyce, A., Massa, L., & Breuer, H. (2018). The sustainable business model pattern taxonomy—45 patterns to support sustainability-oriented business model innovation. *Sustainable Production and Consumption*, 15, 145-162.
- (22). MATAGNE P, (2003), Aux origines de l'écologie, *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*, N°18, L'Harmattan, pages 27-43.
- (23). Reboud, S. Lequin, S., & Tanguy, C. (2020). Digitalisation des PME de l'agroalimentaire: vers une évolution des modèles d'affaires et des processus d'innovation. *Innovations*, 119-51.
- (24). SHAPERO A., SOKOL L. (1982), The social dimensions of entrepreneurship, in C. KENT and al., *The encyclopedia of Entrepreneurship*, Prentice Hall, Englewood Cliffs, 72-90.
- (25). Sophie Boutillier. *Entrepreneuriat social et développement durable : Quelles perspectives* (2008).
- (26). Staber, U. (1997), An ecological perspective on entrepreneurship in industrial districts
- (27). STEYAERT C., HJORTH D., (2006eds), *Entrepreneurship as social change, A third Movements in Entrepreneurship book*, Edward Elgar.
- (28). Tilley F. & Young W. (2009), *Sustainability Entrepreneurs: Could they be the true wealth generators of the future?*. Greener Management International, University Of Leeds UK, 79- 92.
- (29). William A. Ninacs, 2002 : *TYPES ET PROCESSUS D'EMPOWERMENT DANS LES INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE AU QUÉBEC*. expertise.hec.ca consulté le : 10 juin 2023

Annexes

Liste des écopreneurs interviewés

Entrepreneur	Ville	Code	Nombre d'années d'expériences	Durée d'entretien
Mme Ola Barramou	FES	R01	5 ans	40 min
Mme Bouchra El Omari	FES	R02	5 ans	50 min
M. Rachid Taaloucht	Rabat	R03	3ans	45 min
M. Ouahid El Asri	Oujda	R04	3 ans	40 min
M. Oussama Boutrigui	Ouarzazate	R05	4 ans	40 min
M. Hassan EL Hemer	Agadir	R06	2 ans	35 min
M. Fouad Aknour	Casablanca	R07	3 ans	40 min
Mme karima bouazza	Rabat	R08	1 an	40 min
M. Yahia Sadki	Khouribga	R09	2 ans	40 min
M. Driss Touhami	FES	R010	2 ans	40 min
Mme Rabia khedouj	Settat	R011	3 ans	30 min
M.Lahcen Ouchen	El Jadida	R012	4 ans	35min
M.Rachid Salmi	Meknes	R013	4 ans	40 min
Mme hasna oualla	Casablanca	R014	2 ans	40 min
M. Ahmed Arfa	Tinghir	R015	1 an	35 min